



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Russie

Question écrite n° 1751

Texte de la question

M. Frantz Taittinger souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le problème de l'indemnisation des porteurs de titres russes. La France a signé avec la Russie le 2 février 1992 un traité qui stipule, en son article 22, que les deux pays s'engagent à régler tous leurs contentieux et arriérés, dont notamment les emprunts russes. Suite à l'accord intervenu le 26 novembre dernier entre Paris et Moscou, il lui demande de bien vouloir lui indiquer dans quels délais les petits porteurs pourront commencer à être remboursés.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre des affaires étrangères sur l'indemnisation des porteurs d'emprunts russes. Le Gouvernement a chargé la commission de suivi de l'accord du 26 novembre 1996 entre la France et la Russie, instituée par décret pris le 12 février 1997, et dirigée par M. Paye conseiller d'Etat en service extraordinaire, de proposer les modalités de recensement, d'évaluation et d'indemnisation des titres russes. Le Gouvernement prendra ses décisions sur la base des propositions de cette commission, qui assurera ensuite le suivi de leur exécution. La commission devrait procéder dès le début du mois de septembre aux consultations les plus larges possibles. Le Gouvernement attache la plus grande importance à ce que les travaux de la commission présidée par M. Paye se déroulent dans la transparence. La procédure d'indemnisation va demander un certain délai, en raison de la diversité des créances. Comme cela a été indiqué par voie de presse, les premiers règlements ne devraient pas intervenir avant le deuxième semestre 1998. Le mémorandum d'accord du 26 novembre 1996 devrait être soumis au Parlement dès le début de la prochaine session. Son texte sera rendu public, selon l'usage, lors du dépôt du projet de loi en autorisation d'approbation sur le bureau de l'Assemblée nationale.

Données clés

Auteur : [M. Frantz Taittinger](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1751

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 1997, page 2431

Réponse publiée le : 18 août 1997, page 2640